

Sud éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier ☎ 04 67 02 10 32

Montpellier, le 7 décembre 2018



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : SUD ÉDUCATION PROGRESSE DANS L'HÉRAULT

UN SCRUTIN ENTACHÉ D'IRRÉGULARITÉS

Les résultats des élections professionnelles 2018 sont maintenant connus. **Dans l'Éducation Nationale le scrutin s'est déroulé dans des conditions scandaleuses** (lire la déclaration de SUD éducation pour la clôture du vote) :

- distribution du matériel de vote parcellaire,
- déroulement catastrophique de la première journée de vote avec le plantage généralisé du site,
- complexité des opérations de vote,
- difficulté à récupérer son matériel de vote
- difficulté d'accès à la plateforme sur internet et dysfonctionnements informatiques...
- individualisation, voire l'isolement de l'acte de vote
- pratiques douteuses d'organisations syndicales concurrentes : envois massifs de messages non sollicités, récupération d'informations personnelles pour voter à la place de certains collègues, campagnes de mails agressives...

Pour beaucoup de personnels, la campagne électorale s'est avérée être une épreuve, et l'acte de vote un parcours du combattant. Le taux de participation est d'ailleurs de nouveau très insatisfaisant et largement inférieur à celui des élections organisées auparavant physiquement.

SUD éducation s'est depuis le début opposé au vote électronique. Force est de constater, au regard du fiasco des élections professionnelles 2018, que nous avons raison. Nous refusons la privatisation de nos élections professionnelles : des millions d'euros d'argent public ont été dépensés pour un serveur qui ne tient pas 5 minutes après l'ouverture du vote et a connu une remise en route très difficile !

PROGRESSION DE SUD ÉDUCATION DANS L'HÉRAULT

Dans ces conditions défavorables, les résultats sur le plan national de SUD éducation n'ont malheureusement pas été satisfaisants dans l'ensemble du secteur de l'éducation. **SUD éducation et SUD recherche conservent le siège au Comité technique (CT) du Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche. SUD Éducation conserve également son siège au CT universitaire.** Toutefois, nous ne regagnons pas notre siège au CT du Ministère de l'Éducation nationale perdu en 2014.

Par contre, **SUD éducation progresse en nombre de voix dans le département de l'Hérault**, que ce soit dans l'Éducation nationale ou dans l'Enseignement supérieur et la recherche.

Dans l'Éducation Nationale, **nous conservons nos sièges en Comité technique spécial départemental (CTSD)**, en **CAPD des professeur-e-s des écoles de l'Hérault** ainsi qu'en **CAPA des professeur-e-s certifié-e-s** à l'échelon académique. Dans ces trois instances, nous progressons en nombre de voix.

Dans l'Enseignement supérieur et la recherche, SUD éducation **conserve son siège au CT de l'Université de Montpellier** – ainsi que le siège au **Conseil d'administration** partagé avec la CGT – et obtient un siège au CT de l'Université Paul Valéry.

SUD éducation 34 tient à remercier l'ensemble des personnels qui nous ont accordé leurs suffrages et soutiennent le syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Dès maintenant, SUD éducation 34 va poursuivre son travail de défense individuelle et collective des personnels, dans toutes les instances dans lesquelles nous avons été élu-e-s ou réélu-e-s, ainsi que dans la rue. Dans la période actuelle de climat social explosif, nous prendrons toutes nos responsabilités dans la construction du rapport de force face au gouvernement.